CIRCULAIRE

DE

Monseigneur l'Évêque de Montréal, accompagnant le Mandement du 25 Décembre 1863.

MONTRÉAL, 6 JANVIER 1864.

MONSIEUR,

Sur le point de livrer cette circulaire à l'impression, j'ai reçu de Son Eminence le Cardinal Barnabo une lettre, dans laquelle se trouve le paragraphe suivant que je m'empresse de vous communiquer. La Bénédiction Apostolique que nous envoie à tous N. S. P. le Pape vient bien à propos pour nous donner le courage de combattre les ennemis de l'Église, ainsi qu'il nous y exhorte fortement par les paroles que vous lirez dans le Mandement ci-joint.

" Præterire nolo significationes illas quas Clerus Diœce-
" sis Tibi ex Urbe redeunti exhibuit de sua observantia
" erga Te, et de sincera animi sui adhæsione EEporum. de-
" clarationibus pro Ap. Sedis juribus tuendis, relatas fuis-
" se, uti optabas, SSmo. D. N. Qui in audi[a] diei 13 hujus
" (Decembris) rem benigne excepit, atque ut omnes Tecum
" conjuncti in eodem spiritu permaneant Ap. Benedictionem
" universo Clero Tibique Ipsi peramanter impertitur "

Vous recevrez, avec la présente, le Mandement qui établit *l'Apostolat de la Prière*, contre les erreurs qui nous débordent de toutes parts ; et vous trouverez sous peu chez les libraires le Manuel contenant les Règles de cette pieuse Association.

En voyant se dérouler, sous nos yeux, tant d'évènements qui navrent de douleur et font sécher de frayeur, on est nécessairement porté à la tristesse et à la crainte. On a donc besoin que Notre Seigneur nous dise comme aux Apôtres, affrayés de voir leur barque si agitée au milieu des flots courroucés de la mer de Galilée : *Ego sum, nolite timere.*

Pour affermir de plus en plus les fidèles dans la foi, j'ai cru qu'il était nécessaire de bien faire connaître les ennemis qui l'attaquent si impudemment de nos jours. Notre Seigneur nous en a donné l'exemple, en démasquant, aux yeux du peuple Juif, les Scribes et les Pharisiens, qui combattaient ses divins enseignements. Ce fut à l'école de cet

adorable Maître que St. François de Sales apprit à faire le portrait des ennemis de la vérité, pour les empêcher de séduire les simples.

Toutefois, pour que ces ennemis artificieux ne puissent nous accuser d'animosité ou de haine personnelle contre eux, je me suis contenté de reproduire et de commenter les divins oracles, qui les font connaître au monde pour ce qu'ils sont.

La série de questions, dignes de censure, ajoutée à la fin du dit Mandement, nous aidera à qualifier les mauvais principes qui aujourd'hui s'infiltrent dans presque tous les livres, et les discours qui retentissent en tous lieux. C'est un tableau bien sombre que cette longue série des erreurs, qui empoisonnent notre malheureux siècle ! Mais enfin, il faut bien les connaître puisqu'elles existent, et qu'il nous faut les combattre. Nous avons pour nous aider à défendre nos saines doctrines, qu'attaquent ces damnables erreurs, une foule de bons ouvrages, dont il est nécessaire de garnir nos bibliothèques, afin de n'être jamais pris au dépourvu.

Ceci est devenu d'autant plus urgent qu'aujourd'hui nos jeunes gens, qui pensent à se faire un avenir, se partagent en deux camps, les uns pour, et les autres contre les principes catholiques. Les premiers s'attachent à nous, et réclament notre intervention, tandisque les derniers nous renient, et revendiquent leur liberté pleine et entière. Placés entre ces combattants, n'oublions pas notre mission, renfermée dans ces paroles : *Docete omnes Gentes*. Matth. 28, 19 v., et ces autres : *Potens sit* (*animarum rector*) *exhortari in doctrines sana, et cos qui contradicunt arguere*. Tit. 1, 9.

Il est à espérer qu'avec une direction convenable les jeunes gens à bons principes, qui se présentent sur la scène du grand combat, qui est livré à notre sainte Mère l'Eglise, deviendront, par leurs écrits et leurs discours, les Apôtres des saines doctrines. Car s'étant déclarés franchement, pour les solides principes, qui sont la base de la société comme de la Religon, ils en feront une profession ouverte au barreau comme dans le commerce, dans la législature, comme dans la magistrature, enfin, dans toutes les situations où les placera la Divine Providence. Ils méritent donc, pour leur bon vouloir, protection et encouragement.

Mais, sans la prière et la charité, nous ne serions que des cymbales retentissantes, et notre parole n'aurait que le vain son de l'airain.

J'ai donc appelé à notre secours *l'Apostolat de la Prière*, en l'érigeant en confrérie, pour que les fidèles nous vien-

nent en aide, pour la défense des bons principes. Vous y enrôlerez donc toutes les bonnes âmes, *qui prient, qui prient bien et qui prient beaucoup* Le *Manuel* de cette pieuse Confrérie sera bientôt mis en vente chez les libraires de cette ville.

Entre les œuvres de charité, que vous devez recommander, *le Denier de St. Pierre* tient sans aucun doute le premier rang, parce qu'avant tout il s'agit d'aller au secours de notre Père commun et de la Ste. Eglise Romaine, notre Mère. Veuillez bien vous souvenir qu'il y a obligation de faire, chaque année, les quatre quêtes, prescrites par le Mandement, qui établit ce *denier* sacré. Les Paroisses qui n'auraient pas rempli ce devoir, l'an dernier, le feront au plus tôt, pour que je puisse déposer aux pieds du St. Père, au mois de Février, toutes les contributions de 1863.

La Propagation de la Foi est aussi une œuvre souverainement efficace, pour entretenir dans le Diocèse, une foi vive. Car Dieu ne permettra certainement pas que les efforts incroyables qui se font, pour détruire cette foi divine, réussissent, s'il y a du zèle pour la propager en tous lieux.

Un moyen infaillible de soutenir cette admirable Association serait d'en observer fidèlement les règles, pour la maintenir dans toute son organisation, qui est si simple et si belle. Je vois qu'à Rome, le Pape, les Cardinaux, les Prélats et autres se font un mérite d'être chefs de centuries et de sections. Avec le secours de deux ou trois personnes intelligentes, chaque Curé peut facilement obtenir que cette parfaite organisation règne dans son Association de Paroisse. Il est à désirer que les Associés assistent tous les ans, en corps, à une Messe, qui serait chantée ou dite, à la fête de l'Invention de la Sainte Croix, ou à celle de St. François-Xavier.

Il est à espérer que, par ces moyens et autres que vous suggérera votre zèle, la foi se conservera et même deviendra plus ferme, en devenant plus éclairée. Daigne l'Auteur et le Consommateur de notre foi nous accorder cette grâce! Puissions nous ne jamais éprouver quel malheur c'est, pour de bons pasteurs, d'avoir à conduire un peuple dont la foi est morte!

Le *Manuel des Curés* est sous presse; et il sera mis en vente, dans le mois prochain. Cet ouvrage désiré depuis longtemps, et fait conformément aux vues et désirs du Synode, expose les vrais principes de l'administration des fabriques et des paroisses, et renferme à peu-près tous les cas

pratiques, qui se présentent dans le gouvernement temporel de nos Eglises. Il répondra donc, je l'espère, à l'attente de tout le monde.

Les livres de chant seront bientôt sous presse. Toutes les mesures sont prises, pour que, autant que possible, ils ne laissent rien à désirer. Comme plusieurs n'ont point encore fait connaître s'ils prendraient ces livres, pour eux ou leurs Fabriques, je les prie de vouloir bien répondre là dessus au plus tôt.

Les Statuts Synodaux vont être sous peu livrés à l'impression. Je n'ai pas besoin de vous prévenir que j'ai tâché, en les rédigeant, de me conformer à l'esprit de l'Eglise, qui a institué les Synodes, pour mettre en vigueur toutes les règles canoniques au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir. Ce n'est toutefois qu'un commencement, et comme un essai, auquel on pourra, au besoin, donner suite.

L'Abrégé du Cérémonial Romain est commencé. Il aura, je pense, le mérite de répondre à tous les cas pratiques, sans dévier d'aucune des règles cérémonielles de la Sainte Eglise, Notre Mère.

Avant de procéder à une nouvelle édition du Catéchisme, je désire avoir votre avis sur les questions suivantes, qui seront la matière de votre prochaine conférence.

1ère. Quelle seraient les questions à ajouter au catéchisme actuel, pour le rendre plus dogmatique?

2de Quelles seraient les questions à en retrancher, pour le rendre plus accessible au commun des intelligences des enfants?

3e. Quelles seraient les définitions ou réponses à formuler en des termes plus intelligibles et plus à la portée des enfants, que l'on prépare à la première communion?

4e. Quelles modifications faudrait-il faire subir à *l'Abrégé du Petit Catéchisme*, pour qu'il pût suffire aux enfants qui ont peu d'intelligence, et qui sont véritablement incapables d'apprendre par cœur le catéchisme ordinaire?

La susdite conférence se tiendra, comme ci-devant, dans les Archiprêtrés déjà formés. Mais on y émettra une opinion sur les arrondissements à former, pour que les assemblées soient plus nombreuses, sans pourtant nuire à la résidence. Ce sera ensuite que je pourrai former les nouveaux Archiprêtrés, selon le désir que vous m'en avez témoigné, pendant le Synode.

Les Vicaires répondront, cette année sur le traité, *De Vera Religione*; et donneront, au temps ordinaire, deux sermons,

l'un sur la divinité de Notre Seigneur, et un autre sur la Maternité divine de l'Immaculée Vierge Marie. C'est au jeune Clergé surtout à se préparer au combat, puis que tout naturellement ce sera à lui à en soutenir plus longtemps le choc.

Vous voudrez bien vous rappeler qu'en conformité à la Circulaire du 8 Décembre dernier, le 5 Février prochain sera un jour d'action de grâces.

Nos vœux à tous, en terminant, sont ceux de notre Mère, la Ste. Eglise, qui fait entendre sa voix suppliante, pour que nous voyions ce que nous avons à faire, *dans ces temps mauvais*, et que nous soyons fortifiés pour bien combattre les ennemis qui se font connaître par leurs attaques incessantes. *Vota, quæsumus, Domine, supplicantis populi cælesti pietate prosequere, ut et quæ agenda sunt videant, et ad implenda quæ viderint convalescant. Per Christum Dominum Nostrum.*

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

\+ IG. ÉV. DE MONTRÉAL.